



La ville propose une aide au maintien  domicile

NOTICIA

PROCEDIMIENTOS MAYOR

Viernes, 27 de junio de 2025

La ville propose une aide au maintien domicile

La Municipalité  met un point d'honneur  venir en aide aux personnes dans le besoin. Hier, a été  voté  en conseil municipal, une aide relative au maintien  domicile permettant aux seniors de bénéficier d'une prise en charge financière partielle dans l'attente de l'instruction de leur dossier.



Cette aide du CCAS sera effective au 1er juillet. Pour en faire la demande, vous devez  être :

- Agés de 60 ans ou plus pour une demande d'APA auprès du Département
- Retraités pour une demande auprès de la CNAV (dispositif Oscar)
- Sans condition minimale de résidence dans la commune

Prenez rendez-vous dès maintenant par téléphone au 01 34 58 50 01 ou depuis votre espace citoyen : <https://urlr.me/jYB4rm>